

USA : l'école militaire lui interdit le port du hidjab, les Frères musulmans portent plainte

écrit par Jack | 23 mai 2016



La Citadelle : un code pour tous confirmé... suivi d'une menace de poursuite en justice !

*J'avais traduit un article publié sur RR, à propos d'une cadette musulmane de l'école militaire « The Citadel », Caroline du Sud, demandant de porter le hijab en guise d'uniforme, requête en faveur de laquelle l'école considérait faire une exception :
<http://resistancerepublicaine.com/2016/04/22/ecole-militaire-aux-etats-unis-une-eleve-demande-a-remplacer-son-uniforme-par-une-burka/>*

Cette affaire a provoqué une levée en masse de protestations du public, de militaires, anciens militaires, familles de militaires et citoyens américains avec pétitions par milliers à l'intention de la direction de l'école, dont une pétition lancée par le mouvement de Brigitte Gabriel, « Act! For America » qui compte plusieurs centaines de milliers d'adhérents, dont votre serviteur. Contrairement à la France,

les pétitions ne finissent pas à la corbeille à papiers aux États-Unis. Voici le deuxième acte de cette affaire...et ce n'est certainement pas le dernier !

Le 10 mai 2016, par Carly Hoilman, [Associated Press](#), posté par [Pamela Geller](#)

<http://pamelageller.com/2016/05/terror-group-hamas-cair-threatens-lawsuit-against-citadel-military-college-over-hijab.html/>

CAIR (Conseil sur les relations américano-islamiques), dont le siège est à Washington D.C., que l'on dit affilié aux Frères musulmans et à Hamas, menace de poursuivre La Citadelle en justice

(Selon Charles Schumer, sénateur démocrate de New York : « CAIR a des liens avec le terrorisme et Hamas ». Et selon Steven Pomerantz, ancien chef du contre-terrorisme au FBI : « CAIR, ses dirigeants et ses activités donnent effectivement de l'aide aux groupes terroristes internationaux ».)

ite à l'article révélant, pour la première fois dans son Histoire depuis sa création il y a 175 ans, la possibilité pour l'école militaire La Citadelle de faire une exception au port de l'uniforme, pour les musulmans (bien sûr !), un véritable orage de protestations et pétitions s'en est suivi. Résultat : La Citadelle [a rejeté l'exception en faveur du port du hijab](#), mais pas sans avoir au préalable [puni de 33 heures de marche le cadet](#) qui avait révélé sur Facebook que l'école prétendait autoriser cette exception pour une musulmane.

Démise d'un statut spécial de suprématie islamique, l'association « CAIR-Hamas » menace de plaider en faveur du jihad pour imposer la charia. L'objectif de CAIR-Hamas est d'ébrécher les traditions américaines ainsi qu'elle l'[a annoncé sur Facebook](#) : **CAIR considère de défier le refus, par La Citadelle, d'une accommodation religieuse pour une étudiante musulmane.**

L'école militaire La Citadelle de Charleston, Caroline du Sud, a en effet annoncé le 10 mai que l'étudiante musulmane nouvellement acceptée pour suivre les cours ne pourrait pas porter de vêtement traditionnel musulman si elle voulait rejoindre l'école.

Le Commandant des cadets, Geno Paluso, a décidé que d'autoriser le port du hijab serait contraire à la politique d'uniformité de l'école. L'école est connue pour ses uniformes bien boutonnés et courtes coupes de cheveux qui représentent le sacrifice de chacun envers les importants objectifs de l'unité. Les étudiants nouvellement enrôlés doivent attendre en formation la remise de leur uniforme (voir la photo en tête d'article).

« *L'uniformité est la pierre angulaire de ce modèle de développement de leaders en quatre ans. La standardisation des cadets dans leur tenue, leur aspect général, leurs actions et privilèges, est essentielle pour l'apprentissage des buts et objectifs de l'université* » a déclaré le Président de La Citadelle, le Lieutenant-Général en retraite John Rosa. « *La Citadelle continuera à offrir aux cadets leurs besoins spirituels quand elle le pourra, comme des régimes alimentaires spéciaux, du temps pour leurs prières ou les conduire à leurs lieux de recueillement s'ils ne possèdent pas de véhicule* » a ajouté John Rosa.

Le président a également ajouté son espoir de voir l'étudiante en cause, dont le nom n'a pas été révélé, suivre les cours de l'école.

Mais « la jeune femme n'a nulle intention de rejoindre l'école si satisfaction ne lui est pas donnée » a dit Ibrahim Hooper, de l'association CAIR, s'exprimant au nom de la famille. L'étudiante aurait dit au commandant que ce n'était pas normal d'avoir à choisir entre rejoindre les rangs de l'école et sa foi. « *C'est le même problème auxquels doivent faire face les noirs et les femmes* » a encore dit Ibrahim Hooper. « *Nous considérons cette vue comme la continuation du mouvement des droits civils* ».

« *La diversité de religions et d'antécédents culturels représentée dans le Corps enrichit l'expérience des cadets et les prépare mieux à devenir des leaders dans tous les domaines de la vie, étayée par les valeurs essentielles d'honneur, de devoir et de respect de La Citadelle* » a encore dit John Rosa.

« *Alors que La Citadelle a déjà un certain nombre d'étudiants musulmans, la requête*

du port du hijab était une nouveauté » a dit Kim Meller, porte-parole de l'école. « Les traditions et une stricte discipline sont les pierres angulaires de La Citadelle et l'école, dans les années 1990, s'est battue sans défaillir pour l'enrôlement des femmes ».

« Il n'y a aucune raison de faire valoir cette tradition du fait que les forces armées américaines ont-elles-mêmes changé leurs vues, offrant diverses accommodations religieuses concernant les uniformes » a affirmé le représentant de la famille Ibrahim Hooper. « Des femmes musulmanes portent actuellement le hijab dans l'armée américaine » a-t-il affirmé. « Nous défendons le droit des musulmans américains de pratiquer leur foi tout en participant à tous les niveaux de la société ».

Note de Christine Tasin

Indépendamment du fond, deux passages sont importants :

Le responsable de l'école militaire assume -voire revendique- le fait que les prescriptions musulmanes soient respectées, au point même que l'école assure les déplacements à la mosquée de ses élèves musulmans :

« La Citadelle continuera à offrir aux cadets leurs besoins spirituels quand elle le pourra, comme des régimes alimentaires spéciaux, du temps pour leurs prières ou les conduire à leurs lieux de recueillement s'ils ne possèdent pas de véhicule » a ajouté John Rosa.

Or, en face, Cair, équivalent de l'UOIF chez nous (mêmes liens avec les Frères musulmans) use de ces « accommodements raisonnables » pour demander le respect de l'ensemble des prescriptions, hidjab compris. Bientôt aussi le droit de faire payer la dîme aux non musulmans et de réclamer la non mixité ?

Bref, cet exemple est très intéressant (merci Jack), il faut le conserver à l'esprit pour argumenter avec ceux qui parlent de liberté et de tolérance.

